

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 FEVRIER 2020**

Délibération
n° 2020.02.025.B

**Fourniture de
matériaux pour le
service
assainissement - Lot
2 « Canalisations et
produits annexes » -
Avenant 1**

LE VINGT FEVRIER DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 février 2020**

Secrétaire de séance : Gérard ROY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Michel ANDRIEUX à Roland VEAUX

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Guy ETIENNE, Jeanne FILLoux, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, François NEBOUT

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 FEVRIER 2020

**DELIBERATION
N° 2020.02.025.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**FOURNITURE DE MATERIAUX POUR LE SERVICE ASSAINISSEMENT - LOT 2 «
CANALISATIONS ET PRODUITS ANNEXES » - AVENANT 1**

Par délibération n°112B en date du 08 novembre 2018, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la procédure concernant la fourniture de matériaux pour le service assainissement – 2 lots.

Le lot 2 « Canalisations et produits annexes » a été déclaré infructueux en raison d'absence d'offres régulières et a été relancé en procédure concurrentielle avec négociation. La commission d'appel d'offres en date du 14 mars 2019 a décidé d'attribuer l'accord-cadre à la société DMTP – Agence Point P – 58 route de Bellevue – 16710 SAINT-YRIEIX.

La forme des contrats est l'accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande sur la base de prix unitaires, sans engagement sur un montant minimum ni maximum.

Il est nécessaire de passer un avenant ayant pour objet la prise en compte du changement de n° de SIRET de l'établissement suite à un changement d'adresse.

Le nouveau n° de SIRET est le suivant : 500 168 463 00031

L'avenant n'a aucune incidence financière.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 à l'accord-cadre pour la fourniture de matériaux pour le service assainissement - lot 2 « Canalisations et produits annexes » ayant pour objet la prise en compte du changement de n° de SIRET de l'établissement suite à un changement d'adresse, sans incidence financière.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer l'avenant 1

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

27 février 2020

Affiché le :

28 février 2020



Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

FOURNITURE DE MATERIAUX POUR LE SERVICE ASSAINISSEMENT

Procédure concurrentielle avec négociation (art 25 II 6°)

Lot n°2 : Canalisations et produits annexes

Avenant n°1

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Jean-François DAURE, Président, autorisé à signer le présent avenant par délibération n° en date du .

TITULAIRE DU MARCHÉ

DISTRIBUTION DE MATERIAUX POUR LES TRAVAUX PUBLICS (DMTP) – AGENCE POINT P

SAS

Siège social :

13/12 rue Germaine Taillefer – 75019 PARIS

Adresse agence chargée de la gestion :

58 route de Bellevue – 16710 SAINT-YRIEIX

Numéro d'identité d'entreprise : 500 168 463 00023

Code APE : 4673 A

Immatriculée au RCS de PARIS sous le n°2007B22984

Représentée par M. Pascal LONGUEPEE, Directeur des Grands Comptes

IMPUTATION BUDGETAIRE

Budget Assainissement 60680 et 60683 – Budget principal 60628

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHÉ

Date de signature du marché : 29.03.2019

Date de notification du marché : 02.04.2019

N° du marché : 19023

MONTANT DU MARCHÉ

Accord-cadre à bons de commande sur la base de prix unitaires définis au bordereau de prix et aux catalogues sans engagement sur des montants minimum et maximum

AVENANTS PRECEDENTS

Sans objet

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet la prise en compte du changement de numéro de SIRET de l'établissement suite à un changement d'adresse. Le nouveau numéro de SIRET est le suivant : 500 168 463 00031.

NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

Le présent avenant n'a aucune incidence financière

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à _____, le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
P/ le Président, la Vice Présidente

Fabienne GODICHAUD